

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHONE-ALPES

édition, librairie,
internet,
direction et
administration
1, rue jean-jaurès
74000 annecy
tél. 04 50 51 64 63
fax 04 50 51 82 05
mél. annecy@
arald.org
<http://www.arald.org>

pour le livre

information et
communication,
vie littéraire,
bibliothèque,
action culturelle en
milieu pénitentiaire
25, rue chazière
69004 lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. lyon@arald.org

POUR LE LIVRE

et la documentation

ET LA DOCUMENTATION

association
financée par
la région
rhône-alpes et
le ministère de
la culture et de la
communication,
drac rhône-alpes

Note d'orientation 2012

Assemblée Générale

24 septembre 2012

RhôneAlpes



Culture
Communication

NOTE D'ORIENTATION 2012

L'ANNÉE 2012 :

- Éléments de contexte / Aujourd'hui p.3

LES ACTIONS TRANSVERSALES

- Centre de ressources et d'observation, numérique p.5
- Information, communication, publications p.7
- Interprofession, services communs, coopération interrégionale p.8
- Éducation artistique et culturelle, médiation p.10

LES DOMAINES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

- Création et vie littéraires p.11
- Édition p.12
- Librairie p.14
- Bibliothèques p.16
- Patrimoine écrit p.17
- Développement culturel en milieu pénitentiaire p.19

L'ANNÉE 2012

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Depuis le début de l'année 2012, l'ARALD traverse une grave crise liée à des problèmes de gestion qui n'avaient pas été jusqu'alors clairement identifiés. La trésorière de l'association est intervenue à plusieurs reprises pour alerter la directrice et l'association de ses préoccupations concernant les comptes de l'agence.

Suite à l'absence du secrétaire général Christophe Doutau (en congé maladie le 10 février 2012), l'établissement des comptes annuels 2011, après un appel fait au commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission pour conseiller les opérations à réaliser en priorité, a permis de constater que l'ensemble de la comptabilité révélait une grande désorganisation et faisait état de graves défauts dans le respect des règles et méthodes comptables. La clôture des comptes 2011 a été finalement confiée à un cabinet d'expertise comptable.

Deux audits, diligentés par l'État et par la Région pour analyser la situation, ont confirmé les graves erreurs de gestion, masquant, entre autres, un déficit structurel important, ainsi que des soupçons de malversations.

En juillet 2012, le secrétaire général a été licencié pour faute grave, et l'association a porté plainte auprès du Procureur de la République pour mauvaise utilisation des fonds publics et détournement à des fins personnelles.

La Région, de son côté, a porté plainte pour faux et usage de faux en écriture et détournement de fonds publics.

La capacité de l'agence à accomplir ses missions s'est clairement trouvée remise en cause.

Après l'alerte lancée par le commissaire aux comptes au Tribunal de Grande Instance d'Annecy, la Présidente a nommé le 18 juin 2012 un mandataire ad hoc chargé d'accompagner la structure dans les efforts qu'elle accomplit pour se redresser.

Par ailleurs, suite à la démission du Président Bernard Lahire pour raisons personnelles le 16 avril, le Conseil d'administration du 3 mai a nommé Gilles Eboli président par intérim.

Lors du C.A. du 6 juillet, les administrateurs ont voté à l'unanimité :

- La mise en place aux côtés de la directrice d'une structure qui prépare une nouvelle gouvernance, avec un directeur-adjoint, Laurent Bonzon, chargé d'une mission de transition ; en collaboration avec une correspondante à Annecy, Brigitte Chartreux, et une correspondante à Lyon, Odile Cramard.
- La commande immédiate pour la fin août d'une note d'intention sur des perspectives de redressement et le retour d'un budget prévisionnel 2012 revu à l'équilibre.
- Le rassemblement des activités de l'ARALD dans un seul lieu, à Lyon, en 2013.

Après examen de la situation, et compte tenu du résultat fortement déficitaire de l'exercice 2011 et de la dégradation de la trésorerie, le mandataire ad hoc, Maître Robert-Louis Meynet, a proposé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

L'ARALD s'est déclarée en cessation des paiements auprès du Tribunal de Grand Instance d'Annecy le 30 juillet 2012. Le 9 août, la présidente du TGI d'Annecy a prononcé le redressement judiciaire et ouvert une période d'observation de six mois.

Les premières mesures prises par l'administrateur judiciaire imposent la suppression de plusieurs postes, qui se manifesteront par deux vagues de licenciements : cinq salariés seront licenciés à la mi-octobre (trois à Annecy, deux à Lyon) ; trois salariés seront licenciés à Annecy le 30 novembre, date de la fermeture anticipée du site.

AUJOURD'HUI

Dans ce contexte extrêmement difficile, la préoccupation première de l'ARALD et de ses financeurs, la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, reste de préserver les grandes lignes de son action en faveur des professionnels du livre et de la lecture, dans un contexte économique particulièrement maussade.

C'est dans cet esprit, et avec le soutien bienveillant de la Région, que se sont déroulées les 12 et 13 septembre les commissions d'aide à la publication pour les éditeurs.

Depuis le début de la crise, c'est-à-dire depuis environ neuf mois, la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes ont constamment réaffirmé leur soutien à la structure et à son projet. Soutien moral et soutien financier, qui s'est manifesté de plusieurs manières : financement de deux audits et d'une assistance juridique, prise en charge exceptionnelle de certaines actions en faveur des professionnels, accélération des procédures de versement des subventions et délibération en faveur d'une aide exceptionnelle, qui pourrait être versée avant la fin de l'année.

De son côté, l'ARALD s'est engagée dès les premiers mois de 2012 dans un grand nombre de mesures d'économie sur son fonctionnement, insuffisantes cependant pour faire face à l'ampleur des déficits accumulés et à la situation catastrophique de la trésorerie.

Dans ce contexte, les salariés, notamment à Annecy, se sont particulièrement investis dans la gestion des urgences dictées par la situation financière et l'absence du gestionnaire.

À leurs côtés et à la demande de la Région Rhône-Alpes, le directeur de Rhône-Alpes Cinéma, Gregory Faes, a mis sa secrétaire générale, Nathalie Huchard, à disposition de l'ARALD une journée par semaine, pour suivre la comptabilité de l'agence et l'aider, en collaboration avec un nouvel expert comptable, à avoir une vision claire sur la situation financière et les perspectives.

Avec l'administrateur judiciaire et les financeurs, il s'agit désormais d'étudier les conditions de l'établissement d'un plan de redressement, qui pourrait permettre à l'ARALD de tourner la page de cette crise. Ce plan, qui sera soumis au Tribunal à l'issue de la période d'observation, devrait permettre de faire face au remboursement de la dette contractée par l'ARALD auprès de ses fournisseurs et de relancer l'activité renouvelée d'une agence remodelée.

LES ACTIONS TRANSVERSALES

CENTRE DE RESSOURCES ET D'OBSERVATION, NUMÉRIQUE

CONNAÎTRE LE TERRAIN RÉGIONAL

L'une des bases du travail de l'ARALD consiste à actualiser sa connaissance des acteurs et des lieux du livre en Rhône-Alpes, suivre les apparitions, disparitions, mutations ; il s'agit aussi de connaître le développement des activités des professionnels, en particulier les publications des producteurs (auteurs, éditeurs), l'économie des structures. La collecte de ces informations alimente les publications de l'agence, en particulier sur Internet ; elle nourrit les dispositifs d'éducation artistique et culturelle ; elle est nécessaire aux missions d'expertise économique ou culturelle menées par l'agence dans les différents domaines d'activité, à l'appréhension du terrain régional par les politiques publiques. Cette veille sur les données est menée régulièrement ; elle renseigne les bases de données de l'agence.

OBSERVATION ET ANALYSE DES ACTEURS DU LIVRE DE LA RÉGION

- **Analyse du réseau des libraires indépendants**

L'ARALD produit une note de synthèse reprenant des chiffres-clés nationaux du secteur du livre, les évolutions du réseau de libraires de la région (mises en perspectives avec des données nationales) ainsi que les réflexions en cours sur la profession. Ce document est disponible sur le site de l'ARALD et peut être repris et valorisé sur les sites de ses partenaires.

- **Étude « Librairies et numérique »**

Dans le cadre de sa stratégie de développement numérique, la Région Rhône-Alpes a mis en place un observatoire de l'équipement et des usages des Technologies de l'Information et de la Communication par les Rhônalpins qui prendra la forme de données chiffrées, qualitatives et quantitatives.

Il a semblé intéressant à la Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ARALD et l'association Libraires en Rhône-Alpes, qu'un volet de cette démarche d'observation porte sur le secteur de la librairie. Un questionnaire est administré (par un prestataire de la Région) à plus 400 libraires dès le mois d'avril. Un travail de restitution intermédiaire pourra avoir lieu avant la restitution définitive et l'édition prochaine d'une plaquette.

- **Étude sur les auteurs et le numérique**

L'ARALD organise en lien avec le SNAC (Syndicat national des Auteurs et Compositeurs) une étude relative à l'impact du numérique sur la condition et le travail de l'auteur. Un questionnaire organisé autour de 4 thèmes (les droits numériques, les pratiques numériques, votre présence sur le web et la création numérique) permet de mettre en exergue les modifications des pratiques de création et d'exploitation des œuvres ; d'évaluer l'évolution des relations entre les différents partenaires des auteurs et de manière plus générale, de faire le point sur leur degré d'appropriation et d'usage de l'univers numérique. Ce questionnaire est mis en ligne et adressé aux auteurs recensés par l'ARALD ; il est également relayé par le SNAC et par les éditeurs de la région à leurs auteurs.

Une journée de restitution et d'échanges, organisée avec la participation du SNAC, a lieu le 14 juin.

- **Fin de l'étude sur les publics des manifestations littéraires**

La présentation et la diffusion de l'étude sur les publics des manifestations littéraires en Rhône-Alpes menée par Joëlle le Marec (Centre Norbert Élias, ENS/LSH) ont lieu en janvier 2012.

L'ARALD organise un colloque qui se déroule à Lyon, au Théâtre Les Ateliers, le 23 janvier : « Manifestations littéraires : publics, territoires et médiation du livre et de la lecture ».

Une synthèse de l'étude est publiée sur le site de l'ARALD, mettant les résultats de l'étude à disposition des professionnels et des décideurs politiques. Mais l'agence ne peut publier une synthèse papier comme prévu.

NUMÉRIQUE

- **Veille numérique**

L'ARALD met en place une veille sur le numérique dans le domaine du livre : lettre d'information hebdomadaire spécialisée à laquelle il est possible de s'abonner. L'agence participe aux réflexions collectives et aux plates-formes collaboratives sur le sujet avec ses partenaires (FILL, ENSSIB, ADDNB...) ainsi qu'aux réflexions et actions de la Région Rhône-Alpes et de l'État.

- **Espace numérique au Salon du livre**

Le stand collectif Rhône-Alpes au Salon du livre de Paris présente, sur l'espace commun, un espace d'information et d'échanges autour du numérique : échanges autour de la nouvelle politique numérique engagée par la Région Rhône-Alpes, présentation d'expériences numériques des éditeurs, présentation de sites, démonstration de liseuses, initiations à l'usage du numérique... Cet espace est ouvert tant aux professionnels qu'au grand public.

- **Un service de presse en ligne grand public**

Dans le cadre du réseau des bibliothèques des villes-centres et du portail *Lectura*, l'ARALD mène avec ses partenaires une expérience novatrice d'offre de magazines en ligne pour les abonnés des bibliothèques des 8 villes centres.

Il s'agit de l'offre négociée avec la société *Lekiosque.fr*, comportant environ 300 magazines grand public proposés en lecture en mode feuilletage, accessible pour tous sur place dans les bibliothèques, ou à distance pour les abonnés, de façon illimitée, via *Lectura*. L'abonnement est de 22 mois.

Outre la conduite du projet par le comité de pilotage de *Lectura*, un groupe formé pour mener une évaluation du service est mis en place. Le service a ouvert au public le 1^{er} juin, accompagné par une campagne de communication (voir Bibliothèques, *Lectura*).

- **Étude « Librairies et numérique »**

(voir paragraphes précédents)

- **Étude et journée sur les auteurs et le numérique**

L'ARALD a pour vocation de développer la réflexion collective autour du numérique, dont les implications sont déterminantes tant pour les usages et les pratiques de lecture que pour la mutation des cadres et outils de travail des professionnels.

Une attention particulière est apportée à la place des auteurs, au respect de leurs droits et à la diversité culturelle. Dans cette optique, l'ARALD mène une étude (voir paragraphes précédents) qui débouche sur une journée le 14 juin à la Villa Gillet (Lyon). Cette journée prévoit la présentation de l'étude par l'ARALD, une intervention du délégué du Syndicat national des auteurs et compositeurs (SNAC), des compte-rendus d'expériences et la présentation du nouveau site « Auteurs en Rhône-Alpes ».

INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

LES SITES ET LES BLOGS

- **Le nouveau site Auteurs**

Conçu sous la forme d'un blog d'animation de la vie littéraire, relié à une base de données et riche de nouvelles rubriques, le site « Auteurs en Rhône-Alpes » est entièrement restructuré. D'un site statique, il devient un lieu vivant, sans cesse actualisé, sorte de magazine en ligne où l'on trouve des chroniques, des entretiens, des agendas, des annonces, des images et de très nombreux liens sur d'autres critiques, émissions, vidéos... Toute l'actualité sur les auteurs liés à la région y est présente, ainsi que des rubriques sur les Prix (Prix des lycéens, Prix Rhône-Alpes du livre, clubs Culture...) et sur les ressources utiles aux auteurs et aux professionnels. Réalisé sous logiciel libre par l'informaticien de l'agence, il permet facilement les publications d'images, de textes, les mises à jour ainsi que la dissémination d'informations sur les réseaux sociaux par l'équipe. Il est présenté publiquement aux auteurs au cours de la journée du 14 juin, jour de sa mise en ligne.

- **Le blog Rousseau 2012**

Depuis mai 2010, le blog conçu par l'ARALD et animé avec le concours de la Région Rhône-Alpes a publié des articles, des images, des informations, des commentaires pour préparer les 300 ans de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, ainsi qu'une lettre d'information. En 2012, année du Tricentenaire, le blog rend compte d'une actualité foisonnante...

- **Site Internet de l'ARALD et Infolettres**

Outre la continuation rédactionnelle des infolettres (ARALD Tribune, Dedans/Dehors – Infolettre Culture/Justice), l'équipe travaille collectivement au renouveau du site de l'ARALD depuis le dernier trimestre 2011 : cahier des charges, définition d'une organisation des contenus, fonctionnalités, maquette, écriture des textes... Le nouveau site web vise à devenir un véritable portail du livre en région Rhône-Alpes, avec de nouveaux contenus, qui viendront l'enrichir peu à peu : veille numérique, espace presse, géolocalisation des lieux du livre... Techniquement, il est entièrement réalisé en interne sur logiciel libre par l'informaticien de l'agence.

AUTRES PUBLICATIONS

En dehors du vade-mecum réalisé avec la FILL sur l'accueil d'auteurs, l'ARALD réalise un livret de présentation des principales maisons d'édition, édité à l'occasion du Salon du livre de Paris et de Bruxelles.

INTERPROFESSION, SERVICES COMMUNS, COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

JOURNÉES D'ÉTUDE, RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES

La demande de temps de rencontres interprofessionnelles plus fréquents s'était vivement exprimée, tant à l'assemblée générale qu'en Conseil d'administration. Le programme 2012 prévoyait plusieurs rencontres de types différents : colloque, journées d'études, rencontres des acteurs du livre, ateliers...

Au premier semestre 2012 ont lieu :

- Le 23 janvier : la présentation de l'étude sur le public des manifestations littéraires, en collaboration avec la Région, la DRAC et le Centre Norbert Élias (ENS – LSH), au Théâtre Les Ateliers (Lyon).
- **Le 9 février**, la dernière journée d'information sur « Les marchés d'achat de livres des bibliothèques publiques », à Valence.
- Le 14 juin : une journée sur les enjeux du numérique pour les auteurs.
- D'autres événements organisés par l'ARALD sont aussi l'occasion de réunir les professionnels et un plus large public : présentation du nouveau portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* le 7 février, remise des Prix Rhône-Alpes du livre le 3 avril...

TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'année 2012 est celle du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain, célébration orchestrée en Rhône-Alpes par la Région avec la participation de très nombreux acteurs : collectivités, associations, institutions, créateurs...

L'agence favorise les échanges et l'information sur les projets en cours. Elle a conçu et anime, en lien avec la Région et sa chef de projet, le Blog Rousseau 2012 qui, depuis 2 ans, propose des repères, des ressources et des informations utiles à la préparation du Tricentenaire. Une lettre électronique est envoyée aux abonnés pour les avertir des nouvelles publications sur le blog.

Par ailleurs, l'ARALD s'associe à la journée du 28 juin et à l'organisation par la Région d'un pique-nique républicain à Lyon, dans le Parc de la Cerisaie.

PÔLE D'EXPERTISE DANS LES DOMAINES DU DROIT ET DE LA GESTION

• **Le service d'information et d'assistance juridiques**

Mis en place avec le soutien de la Région, ce service permettait aux différents professionnels du livre de consulter un avocat gratuitement, afin d'avoir une information sur le droit applicable à un sujet lié à leur activité. Aujourd'hui, le service juridique ne peut plus assurer la même qualité de service : l'équipe de l'ARALD s'attache cependant à apporter des réponses dans les cas les plus simples ou à orienter les demandeurs.

La base d'informations juridiques rassemble les questions-réponses relatives au droit du livre, rédigées par des avocats. Elle permet à chacun de trouver immédiatement un premier niveau de réponse à partir des questions déjà traitées. Les fiches sont mutualisées avec celles de l'agence du livre en PACA, grâce à la FILL. Son actualisation reste donc possible.

• **Le service d'expertise financière et d'assistance à la gestion**

L'accompagnement des entreprises du livre fait partie des missions de l'ARALD. Ce service, qui proposait une expertise réalisée en partie sur site par un consultant spécialisé, est interrompu depuis le second trimestre 2012, pour raison financière. Il était très utilisé par les libraires, et ponctuellement par les maisons d'édition.

COOPÉRATION INTERRÉGIONALE AVEC LA FILL

Lieu de rassemblement des structures régionales pour le livre, des Régions, des établissements publics nationaux et d'associations professionnelles, la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) est un lieu de réflexion et d'action qui accompagne les professionnels du secteur, défend les intérêts de la filière et mutualise des expériences.

Elle est financée par ses membres, en grande partie par les Régions, et également conventionnée par le Ministère de la Culture.

La FILL organise chaque année des journées d'étude pour ses membres, participe au salon du livre à Paris, mutualise des publications (en 2012 : un vade-mecum : « Pourquoi et comment accueillir un auteur ? »), etc.

L'ARALD participait aux instances dirigeantes de l'association, et aux commissions de travail thématiques. En 2012, ces participations se trouvent nécessairement réduites, et s'effectuent à distance.

La Région Rhône-Alpes est également adhérente.

La FILL est informée des difficultés de l'ARALD ; elle a envoyé une lettre de soutien, et a proposé d'apporter une aide technique.

INTERVENTIONS, GROUPES DE TRAVAIL

Chaque année, l'ARALD est sollicitée pour intervenir dans des journées d'étude et de formation et pour participer à des comités d'experts, commissions, jurys, conseils d'administration, comités de pilotage... en Rhône-Alpes et à l'extérieur. À l'écoute des différents professionnels, l'équipe essaie de répondre positivement, dans la mesure du possible, et de concilier cette présence nécessaire dans les différents lieux avec la mise en œuvre de ses propres projets.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, MÉDIATION

La convention d'objectifs État/Région/ARALD prévoyait de donner une place de premier plan au livre et à la lecture dans la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle, en cohérence avec le projet de convention et de plateforme réunissant la Région et l'État (DRAC, rectorats et DRAF). L'agence devait renforcer son pôle de ressources et d'accompagnement, notamment du côté de l'enfance et de la jeunesse ; ce projet devra être réexaminé.

PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS RHÔNALPINS

L'ARALD collabore à la mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens et apprentis rhônalpins créé par la Région.

Le Prix s'organise autour d'un comité de pilotage de la Région avec les instances académiques, et d'un comité de sélection du corpus composé d'enseignants et de professionnels du livre.

Une journée pédagogique d'information sur les prix est organisée au début de chaque édition par la Région, avec le concours de l'ARALD.

Chaque lycée reçoit 2 auteurs, un dans chaque catégorie : œuvres de fiction et bandes dessinées. Les auteurs effectuent en moyenne entre 4 à 6 rencontres chacun. Pour l'année scolaire 2011-2012, 25 lycées sont concernés (40 rencontres).

L'ARALD se charge de la mise en œuvre avec les auteurs et les enseignants du calendrier des tournées de rencontres, de l'accompagnement des auteurs dans les lycées et de la rémunération des auteurs. Ce prix implique durant plusieurs mois, une forte mobilisation de l'équipe.

Cérémonie de remise des prix le 26 avril à la Maison de la Danse, à Lyon.

PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET ÉCRIVAINS, ILLUSTRATEURS, DESSINATEURS RHÔNALPINS

Ce dispositif, piloté par la Région Rhône-Alpes, se décline en 3 volets. Dans le volet Club Culture, ce partenariat vise à organiser des rencontres entre les lycéens, apprentis et les auteurs, dans le but de favoriser la découverte de la littérature contemporaine et l'accompagnement pédagogique autour de la lecture des œuvres. Il est complémentaire au Prix littéraire des lycéens et concerne des lycées différents. Les auteurs concernés vivent et travaillent en Rhône-Alpes, ce qui n'est pas une nécessité pour le Prix littéraire.

L'ARALD relaye l'appel à projets de la Région sur son site « Auteurs en Rhône-Alpes » et publie la présentation des écrivains qui peuvent être sollicités par les enseignants. L'agence est associée à la préparation du dispositif, dont l'appel est lancé fin avril, mais n'assure pas sa logistique, qui repose sur les lycées eux-mêmes.

LES DOMAINES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

CRÉATION ET VIE LITTÉRAIRES

BOURSES D'ÉCRITURE ET DE TRADUCTION

Les bourses d'écriture et de traduction sont attribuées par la DRAC et la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un dispositif commun, avec le concours de l'ARALD.

Ces bourses sont destinées à des auteurs de littérature – roman, récit, nouvelles, poésie, théâtre, jeunesse -, à des auteurs d'essais – hors travaux universitaires -, ainsi qu'à des traducteurs qui ont déjà publié un livre à compte d'éditeur ; elles sont à la fois une aide matérielle apportée aux écrivains et le signe d'une reconnaissance et d'un encouragement donné aux auteurs.

Il existe plusieurs niveaux d'aide : des bourses de découverte et des bourses de traduction à 4.000 €, des bourses d'encouragement à 7.000 € et des bourses de création à 13.000 €.

Examinés par une commission d'experts et de professionnels du livre réunie par l'ARALD, les dossiers, qu'ils proviennent de débutants ou d'écrivains confirmés, doivent concerner des projets d'écriture et de publication. La session d'examen a lieu le 8 mars.

La Région Rhône-Alpes, par ailleurs, dispose de bourses de bande dessinée pour les scénaristes et les dessinateurs, aides qui sont examinées par une commission spécialisée.

PRIX RHÔNE-ALPES DU LIVRE

Les Prix Rhône-Alpes du livre ont repris leur activité à la mi-2011, en partenariat avec l'association Libraires en Rhône-Alpes. Le jury adultes, largement renouvelé, et le jury jeunesse se sont réunis de septembre 2011 à fin janvier 2012, donc dans un calendrier resserré, pour examiner un corpus d'ouvrages réduit dans les domaines de la littérature, de l'essai, de la traduction et de la jeunesse.

La sélection finale a lieu début février et a désigné trois lauréates : Lorette Nobécourt, Aude Poirot et Isabelle Maillet. La remise des Prix aux auteurs s'est déroulée le 5 avril, lors d'une soirée publique au Théâtre Les Ateliers (Lyon) organisée par l'ARALD et Libraires en Rhône-Alpes, avec des représentants de la Région.

INFORMATION DES AUTEURS ET DIFFUSEURS

Après la journée d'information et le guide « Comment rémunérer les auteurs ? » en 2011, l'ARALD s'implique en 2012 dans la réalisation d'un vade-mecum sur les résidences d'auteurs, également coordonné par la FILL, intitulé : « Pourquoi et comment accueillir un écrivain ? ».

UN NOUVEAU SITE « AUTEURS EN RHÔNE-ALPES »

Pour rappel : rénover le site consacré aux écrivains et illustrateurs de la région était devenu une priorité, afin d'en faire à la fois un lieu-ressources sur les auteurs mais aussi un blog d'animation de la vie littéraire, avec un accès à plusieurs niveaux de ressources (voir Information, communication, publications).

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Pour rappel : la restitution de l'étude sur les publics des manifestations littéraires a lieu début 2012. À cette occasion, l'ARALD organise avec le Comité de pilotage de l'étude une journée sur les publics, les territoires et les médiations du livre et de la lecture le 23 janvier au Théâtre Les Ateliers, à Lyon. (voir : Centre de ressources, observation). Le but de cette journée est de partager largement les enseignements des travaux actuels sur les pratiques culturelles, les rapports à la culture et l'évolution des formes de la vie culturelle.

ÉDITION

LES AIDES DIRECTES À L'ÉDITION

- **Préparation d'un nouveau dispositif pour les aides à l'édition**

En 2011, les différentes aides apportées par la Région aux éditeurs implantés en Rhône-Alpes ont fait l'objet d'une réflexion globale, dans un but de simplifier les procédures administratives en évitant la multiplication des dépôts de dossiers destinés à apporter des aides complémentaires. Un nouveau dispositif devrait être pleinement opérationnel en 2013, impliquant d'autres modalités de travail avec l'ARALD. Les aides à la publication d'ouvrages, à la publication des catalogues, à la participation à des salons thématiques seront concernées.

Un état des lieux et des propositions ont été réalisés, en lien avec la Région. L'année 2012 est une année de transition, où l'ancien dispositif des aides perdure, et où il va être nécessaire de préparer la mise en place de nouvelles modalités au titre de 2013.

- **Aides à la publication d'ouvrages**

La Région Rhône-Alpes poursuit en 2012 son soutien aux projets d'édition des maisons qui travaillent dans le domaine des sciences humaines et sociales, du patrimoine culturel et des arts ainsi que dans celui de la littérature. Sont concernés aussi la bande dessinée de création et la jeunesse.

Les éditeurs peuvent également être aidés pour la traduction d'un ouvrage, pour la publication d'un premier roman, pour une réédition ou une réimpression.

De très nombreux dossiers sont présentés par les éditeurs lors des 2 sessions des 4 commissions qui sont préparées par l'ARALD. De nouveaux lecteurs rejoignent les commissions chaque année pour maintenir la qualité de l'examen qui comprend 2 lectures différentes par manuscrit.

SALON DU LIVRE – PARIS

Le salon du livre à Paris, porte de Versailles, est un rendez-vous incontournable pour les éditeurs français, y compris ceux de Rhône-Alpes. 23 éditeurs se partagent donc le stand de la Région Rhône-Alpes de 255 m² mis en place par l'ARALD pour cette 32^e édition, du 15 au 19 mars.

En 2012, la ville invitée est Moscou et la littérature japonaise est elle aussi à l'honneur.

Cette année, outre les rencontres et les signatures prévues par l'ensemble des éditeurs, toute une série d'animations se déroulent sur l'espace numérique ouvert aux professionnels et au grand public.

Autre lieu de rendez-vous et de rencontre sur le stand du salon du livre, l'espace Rousseau 2012 proposé par la Région à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain et philosophe si intimement lié aux paysages de Rhône-Alpes. C'est l'occasion pour le public de découvrir le riche programme de cette célébration citoyenne.

Le salon du livre permet aux éditeurs professionnels de rencontrer et d'accueillir des librairies, des bibliothécaires, des auteurs, des journalistes et des prestataires ; il permet de nouer ou de réactiver des contacts nécessaires avec les professionnels et le public lecteur.

L'ARALD édite pour les salons du livre de Paris et celui de Bruxelles un petit guide 2012 des maisons d'édition en Rhône-Alpes, diffusé sur le stand.

FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

Les éditeurs de Rhône-Alpes se rendent à Bruxelles, à l'occasion de la Foire du livre, qui se déroule sur le site de Tour & Taxis du 1^{er} au 5 mars 2012. Treize maisons d'édition ont été ainsi regroupées sur un stand de la Région Rhône-Alpes de 104 m² composé de deux espaces en vis-à-vis, l'un de 65 m² et l'autre de 39 m².

C'est la deuxième année consécutive que, sous la conduite de l'ARALD, les éditeurs de Rhône-Alpes sont à Bruxelles, pour cette manifestation qui monte en puissance et attire un public toujours plus nombreux. En 2012, après plusieurs éditions consacrées à l'édition francophone, la Foire du livre retrouve sa dimension internationale avec l'Italie à l'honneur, et le thème : « Sex, Books ans Rock'n Roll ».

Un espace Rousseau 2012 est organisé sur le stand Rhône-Alpes en collaboration avec la Délégation générale de Rhône-Alpes à Bruxelles, à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain et philosophe.

Fortement engagée dans cette célébration, la Région propose plusieurs rendez-vous bruxellois, dont une conférence de Raymond Trousson sur *La Nouvelle Héloïse* et une lecture-rencontre avec Abraham Bengio et Lionel Bourg, auteur de *La Croisée des errances – Jean-Jacques Rousseau entre fleuve et montagne* (La Fosse aux ours).

Par ailleurs, la Délégation générale de Rhône-Alpes à Bruxelles présente dans ses locaux une exposition intitulée « Le Magasin d'idées de Jean-Jacques Rousseau », pendant toute la durée de la Foire du livre.

SALONS DU LIVRE THÉMATIQUES

Le programme de participation des éditeurs à différents salons spécialisés préparé par l'ARALD pour l'année 2012, et interrompu à la fin du premier semestre, bénéficie du soutien exceptionnel de la Région, soucieuse de ne pas pénaliser les éditeurs désireux de se rendre, de façon individualisée, à des manifestations qui correspondent aux spécificités de leur production éditoriale : poésie, BD, histoire, jeunesse, sciences humaines, histoire, géographie, voyages, éducation, revue, langues, livres d'artistes...

CONSEIL AUX ÉDITEURS ET INFORMATION SUR LA VIE ÉDITORIALE

Il s'agit de rencontrer les nouveaux éditeurs et de faire de temps en temps le point avec les plus anciens, afin d'avoir un rôle d'écoute, de conseil, de renseignement et d'orientation. L'ARALD s'efforce d'avoir une bonne connaissance du réseau et une mise à jour constante des questions concernant l'économie du livre. De même, la documentation rassemblée sur les maisons d'édition permet de répondre à des besoins de communication externe : demande d'un journaliste, réalisation d'un document collectif....

LIBRAIRIE

EXPERTISES ET AIDES DIRECTES

Ce dispositif conjoint d'aide de l'État et de la Région en faveur des librairies qui comprend plusieurs volets (animation ; informatisation ; création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies) est géré avec le concours de l'ARALD. De son côté, la Région a mis en place, des aides au développement de fonds durable et une aide à l'expertise en gestion.

Depuis le 2^e semestre 2011, la Région et la DRAC Rhône-Alpes ont souhaité élargir leurs dispositifs en aidant les librairies qui souhaitent s'inscrire à des portails de libraires indépendants : le libraire peut présenter une demande intégrant l'adhésion au portail pour la 1^{ère} année ainsi que les frais de rémunération de la personne chargée de la mise à jour et de l'animation du site.

Ainsi, les dispositifs d'aide à l'animation et à l'informatisation ont donc été élargis à « l'adhésion à des sites portails ». Dans le cadre de cette nouvelle orientation, l'ARALD suit tout au long de l'année les évolutions des différents portails : après la fermeture de « 1001 libraires » : placedeslibraires.fr, lalibrairie.com, leslibraires.fr.

D'autre part, une nouvelle répartition de l'analyse des demandes est mise en place dès la 1^{ère} session 2012 : l'ARALD administre toujours les demandes d'aides à la création, reprise, agrandissement... des librairies et réalise le tableau d'expertise financière de tous les porteurs de projets ; la Région Rhône-Alpes traite de son côté les aides à l'animation, l'ARALD les aides à l'informatisation ; en 2013, la DRAC devrait de la même manière gérer les dossiers d'aide à l'informatisation. Les trois partenaires se retrouvent lors d'une commission tripartite Région/DRAC/ARALD, 2 fois par an (en mars et septembre).

- **Aides à l'informatisation**

L'usage des outils informatiques est maintenant indispensable en librairie, qu'il s'agisse de logiciels de gestion de stock, de facturation, de bases de données bibliographiques... ou des outils bureautiques classiques : word, excel... Depuis 3 ans, ce dispositif permet également d'accompagner les libraires dans les projets de création de site Internet et d'applications étroitement liées.

Ces investissements sont souvent très lourds pour les librairies et pour beaucoup de professionnels ces projets ne peuvent être menés uniquement sur leurs fonds propres ; la recherche de prêts complémentaires est alors souvent nécessaire. Les subventions proposées par la DRAC Rhône-Alpes permettent de réduire ceux-ci et de donner plus de souplesse à une trésorerie déjà tendue.

Lors de la première session 2012, 4 dossiers ont été reçus, 3 ont été aidés pour un montant de 28 000 €. Plusieurs autres projets d'informatisation ou ré-informatisation ont été intégrés dans les demandes globales de création, reprise, agrandissement de librairies.

- **Aides à l'animation**

L'organisation de rencontres, de débats, de lectures en librairies sont extrêmement importantes pour tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs et éditeurs ont la possibilité de rencontrer leurs lecteurs ; quant au libraire, il devient un véritable acteur culturel et bénéficie d'une meilleure identification de son activité. Cependant, cela nécessite un investissement important de la part du libraire, que ce soit en termes de moyens humains ou financiers.

D'autre part, sont également considérés dans le cadre de cette aide les créations, impressions et diffusions de plaquette, catalogues thématiques, bibliographiques, critiques...

Beaucoup de libraires peuvent, grâce au soutien aux animations apporté par la Région Rhône-Alpes, proposer une véritable programmation structurée à l'année, faire évoluer des pratiques quelquefois artisanales vers un professionnalisme certain.

12 dossiers ont été présentés à la première session 2012. Des avis positifs ont été émis pour la plupart d'entre eux.

- **Aides à la création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies**

La DRAC et la Région interviennent de façon conjointe sur ces aides, qui nécessitent des crédits importants. Les dossiers sont instruits au sein d'une seule instance avec le concours de l'ARALD.

Cette mesure concerne les projets devant nécessiter des moyens conséquents, et des projets de création situés dans un territoire où le commerce du livre est rare.

10 dossiers, dont 4 présentant un volet informatique ont été soumis à la commission. 6 ont été retenus pour un montant total de 75 000 €.

La commission de rentrée devrait se réunir lors de la deuxième quinzaine de septembre. Ont déjà été reçus : 10 dossiers au titre de la création, reprise, agrandissement ; 6 dossiers au titre de l'animation et 6 dossiers au titre de l'informatisation et 2 volets informatisation dans le cadre d'une création ou d'une reprise.

- **Aides au développement d'un fonds durable**

Cette mesure est destinée à aider les libraires à développer et enrichir leur stock avec des ouvrages dits de fonds (publiés depuis plus d'un an) ou à rotation lente, dans les domaines de la littérature générale (pour les adultes et les jeunes).

Les dossiers sont reçus par l'ARALD et la Région tout au long de l'année pour garantir aux libraires une meilleure réactivité.

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

- **Conseil et expertise en gestion**

Ce dispositif, financé par la Région, permettait aux libraires qui rencontrent des difficultés dans les domaines de la gestion (stock, trésorerie...) de bénéficier d'une analyse fine de leur problématique (par un expert « métier du livre » hors Rhône-Alpes) et de préconisations précises.

Les libraires devant faire face à une mutation importante de leur commerce (mise en vente, déménagement, agrandissement...) pouvaient également faire appel à cette aide.

Plusieurs demandes de consultations pour 2012 étaient prévues, mais ne pourront avoir lieu dans ce cadre cette année. Une seule expertise a été menée. Elle concernait une librairie ayant sollicité une aide à l'agrandissement et pour laquelle les financeurs souhaitaient l'avis de M.Ollendorff avant de s'engager.

D'autre part, une articulation avec un dispositif plus « économique » et porté directement par la Région peut également être mobilisé pour des librairies en grandes difficultés.

- **Le suivi des labels LIR/LR et l'aide VAL**

L'ARALD, en partenariat avec la DRAC, informe les libraires de la date limite de dépôt des dossiers au titre des labels LIR, LR et de l'aide VAL et accompagne les libraires dans la rédaction de leur dossier.

D'autre part, en collaboration avec Libraires en Rhône-Alpes, l'ARALD a commencé à mener un travail d'évaluation des attributions des label LIR et LR ainsi que des exonérations de CVAE ayant pu profiter aux librairies labellisées. Une analyse parallèle des aides VAL pourrait être engagée dans un second temps.

- **Le conseil, la formation, l'accompagnement : complémentarité avec Libraires en Rhône-Alpes**

L'ARALD et Libraires en Rhône-Alpes travaillent de concert afin de faire profiter les libraires de la région d'offres de services complémentaires et de la collaboration entre les deux associations.

Si au quotidien, l'ARALD est bien repérée des libraires en activité et des repreneurs ou créateurs d'entreprise qui savent y trouver de l'information et un appui, cette activité d'information et d'accompagnement initial devrait à terme être prise en charge de manière plus importante par Libraires en Rhône-Alpes.

BIBLIOTHÈQUES

LECTURA, LE PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DES VILLES-CENTRES

Les 8 bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Valence) pilotent et financent avec la Région et l'État le portail *Lectura.fr* dont ils ont confié la gestion à l'ARALD.

Lectura offre un ensemble de contenus et services développés en commun par ces 8 bibliothèques qui fédèrent leurs richesses documentaires, leurs actualités, leurs portraits d'écrivains et proposent des parcours originaux dans leurs collections avec des dossiers pédagogiques, des galeries d'images ainsi que des expositions virtuelles inédites : autour de Gustave Doré (BM de Bourg-en-Bresse) et de Marc Pessin (BM de Grenoble) en 2012.

- **Une offre de presse en ligne grand public**

Après l'expérience menée avec Cairn.info, les directeurs des bibliothèques souhaitent expérimenter une offre de presse magazine en ligne, pour toucher un plus vaste public. Leur choix s'est arrêté sur l'offre proposée par Lekiosque.fr et l'État ainsi que la Région ont décidé de soutenir le projet. L'accès se fait via l'espace abonnés de *Lectura* (réservé aux abonnés des bibliothèques des 8 villes-centres) et dans les bibliothèques, durant 22 mois.

L'ouverture de ce service est effective depuis le 1^{er} juin. Le succès est déjà au rendez-vous, avec un nombre de connexions qui dépasse de loin les prévisions les plus optimistes.

Une campagne de communication est lancée, des flyers et une affiche sont diffusés dans les 8 bibliothèques qui prévoient elles aussi différents moyens de faire connaître cette offre. Un Comité de suivi se réunit pour préparer l'évaluation de cette expérimentation.

PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP)

Le plan de conservation partagée des périodiques contemporains est une initiative au long cours qui permet aux bibliothèques de partager la conservation des titres de presse de façon concertée avec d'autres établissements.

Il est géré par l'ARALD, qui a mis au point les outils nécessaires, avec l'appui d'un comité de pilotage et de la DRAC Rhône-Alpes. Une réunion annuelle des partenaires du plan a lieu pour faire le point et préparer les évolutions. Chaque année, de nouveaux partenaires sont arrivés, sont devenus pôles associés et/ou pôles de conservation ; la liste des nouveaux corpus de titres s'est élargie. En janvier 2012, le plan concerne 884 titres de presse répartis en 7 corpus. Trois nouveaux corpus sont intégrés en juillet (soit 191 titres supplémentaires).

Le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Lyon/Saint-Étienne prépare un plan de conservation partagée des périodiques pour les établissements (bibliothèques universitaires, grandes écoles...), en lien avec celui de l'ARALD.

L'ARALD travaille à mettre au point la jonction entre les deux plans, projet ambitieux au regard du nombre de titres et des collections à conserver.

COLLECTIF DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL AVEC LES BDP

L'ARALD, accompagnée de la DRAC, poursuit en 2012 les réunions d'échanges et d'information avec les responsables des bibliothèques départementales. Une réunion a lieu en mai, la suivante est prévue en octobre.

JOURNÉE D'INFORMATION « BIBLIOTHÈQUE ET NUMÉRIQUE »

Après une première journée d'information en partenariat avec les médiathèques du Pays de Romans, Médiat Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, qui avait connu un franc succès, l'ARALD prévoyait une seconde initiative, qui pourrait être reportée à 2013.

Ces journées d'information ont pour objectif de permettre aux bibliothécaires de la région de mieux comprendre et appréhender les enjeux du numérique et l'usage que les bibliothèques peuvent en faire. Il s'agit d'apporter des pistes de réflexion et un éclairage concret en présentant des actions et des projets menés par les bibliothèques.

PATRIMOINE ÉCRIT

NOUVEAU PORTAIL *MÉMOIRE ET ACTUALITÉ EN RHÔNE-ALPES*

Portail des ressources régionales, *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* est un site coopératif destiné à signaler et à valoriser les ressources locales de plus de 60 bibliothèques et services d'archives. Son adresse : www.memoireetactualite.org

Créé avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes, il est géré par l'ARALD sous l'égide de la Commission « Patrimoine », qui rassemble les professionnels des bibliothèques et des services d'archives de la région.

En 2012, une nouvelle version de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* permet au public d'explorer les ressources numériques des différents fonds de la région, et valorise le patrimoine régional à travers de nouveaux outils de recherche et des dossiers thématiques :

- 36 titres de presse ancienne représentant près de 400 000 pages de journaux de 1807 à 1944 (soit environ 100 000 fascicules), interrogeables en texte intégral.
- 2619 images : des portraits des personnages de l'histoire régionale ainsi que des paysages, édifices, bâtiments de Rhône-Alpes sous forme de dessins, cartes, photographies, cartes postales, estampes...
- 518 fonds recensés dans l'inventaire du patrimoine écrit et graphique de Rhône-Alpes dont des fonds de livres d'artistes et de bibliophilie contemporaine de tous types d'établissements : bibliothèques publiques et universitaires, service d'archives départementales et municipales, musées, centres de documentation, associations, sociétés savantes et institutions religieuses...
- Le catalogue collectif signale plus de 270 000 documents se rapportant à la région et disponibles dans les établissements partenaires du projet.
- Des dossiers thématiques permettant de découvrir le patrimoine, à travers des parcours en textes et en images dans les ressources des bibliothèques et des services d'archives participant à *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.

Dans la nouvelle version de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* :

- Des dossiers thématiques : expositions virtuelles, parcours découvertes, revues de presse, réalisés par l'ARALD et les établissements partenaires.
- Des actualités à la Une. Le kiosque d'images et la sélection d'actualités de la page d'accueil permettent de mettre en avant les informations récentes liées au patrimoine ou de faire un focus sur l'un des fonds.
- Des flux d'informations : des flux dynamiques se nourrissant des actualités du patrimoine des établissements de la région et des grands établissements nationaux.
- Blogs, réseaux sociaux et différents sites sont accessibles par l'intermédiaire de leur flux RSS avec la possibilité d'afficher tous les flux et leur origine.
- Une recherche facilitée dans tout le site, depuis la page d'accueil de www.memoireetactualite.org avec un tri des résultats.
- De nombreuses options de recherche avancée dans les différentes rubriques.
- De nouvelles interfaces d'affichage et de tri des résultats, notamment pour la presse ancienne.
- Un historique de recherche pour retrouver les différents termes consultés.
- Un kiosque permettant de consulter en ligne les journaux du jour, avec la notice et le numéro en ligne de chaque journal.
- Une carte donnant la possibilité de localiser les fonds anciens, locaux ou de bibliophilie, à l'aide de différents critères de recherche.
- Une carte permettant de repérer les différents établissements partenaires de la région liés au patrimoine.

CAMPAGNE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE LA PRESSE RÉGIONALE

Initiée en 1996, accompagnée dès l'origine par la DRAC Rhône-Alpes, présente aux côtés des collectivités, la campagne de sauvegarde et de valorisation de la presse locale ancienne est un programme régional porté par l'ARALD avec des villes et des conseils généraux. Ont été traités dans le cadre de cette campagne près de soixante titres de presse, à partir des collections conservées dans les bibliothèques et les services d'archives de Rhône-Alpes.

En parallèle, le retraitement des fichiers numérisés entre 2001 et 2008 dans le cadre de cette campagne (compression des fichiers, océrisation, indexation au jour) permet leur mise en ligne progressive sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* (36 titres de presse début 2012).

Les bibliothécaires et archivistes de 4 départements avaient exprimé le souhait de poursuivre ce projet afin de compléter le traitement des titres ayant une importance régionale ou départementale. Cependant en 2012, la campagne est en attente.

PÔLE RÉGIONAL ASSOCIÉ AVEC LA BNF

La convention-cadre de pôle associé documentaire signée entre la Bibliothèque nationale de France et le pôle régional Rhône-Alpes (DRAC/ARALD) est arrivée à échéance en décembre 2011. Le comité de pilotage du pôle, composé également des représentants des 5 bibliothèques classées et de représentants de services d'archives, s'est réuni pour échanger sur les projets en cours et les perspectives de collaboration.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Chaque année, les orientations de la mission de développement culturel en milieu pénitentiaire confiées à l'ARALD sont déterminées dans l'annexe à la convention passée entre la DRAC et la DISP et signée lors de la rencontre annuelle entre l'ARALD et les directeurs régionaux des deux administrations. Cette réunion, prévue le 24 avril, a été annulée. En accord avec les financeurs de l'ARALD, la mission ne sera pas reconduite en 2013.

L'ARALD apporte un soutien personnalisé aux référents culture des SPIP qui en font la demande (information sur les procédures mises en place au niveau régional, accompagnement pour le suivi des projets menés en partenariat avec les structures culturelles, aide à la constitution des dossiers...). Elle accompagne également les porteurs de projets des structures culturelles qui le souhaitent pour faciliter leurs contacts avec le milieu pénitentiaire.

DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES ET DES PROJETS CULTURELS AUTOUR DU LIVRE

L'ARALD porte une attention soutenue aux bibliothèques des établissements pénitentiaires et à leurs partenariats avec les bibliothèques publiques, en :

- renforçant la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales et notamment en apportant un soutien à la bibliothèque municipale de Meyzieu, dans la poursuite du partenariat avec l'établissement pour mineurs (EPM) de Meyzieu.
- participant au comité de pilotage des bibliothèques de la maison d'arrêt de Grenoble-Varces, du centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier et de tout autre établissement à la demande
- accompagnant les SPIP dans leurs réflexions pour la transformation des bibliothèques en médiathèques.

L'ARALD propose aux référents « bibliothèque » des SPIP et aux bibliothécaires des bibliothèques publiques partenaires des établissements pénitentiaires des journées d'information et temps de travail sur :

- le Polar américain, en lien avec le festival Quais du Polar (janvier 2012).
- les dossiers de demande de subvention au CNL (20 février 2012).

L'ARALD participe au groupe de travail « Milieu pénitentiaire » de la FILL et au sous-groupe consacré aux dispositifs du CNL pour les établissements pénitentiaires (réalisation d'un questionnaire, dépouillement et synthèse).

Elle suit également les SPIP pour leurs projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en partenariat avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'ARALD dans ce domaine.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE, SUIVI DES PROJETS

L'ARALD assure médiation et conseil entre les différents partenaires (opérateurs culturels et SPIP), par une assistance technique en termes d'élaboration de projets et de conventionnements... L'agence est associée par certains directeurs de SPIP à l'élaboration, puis au déroulement des programmes culturels pour l'année.

Elle accompagne les SPIP et les structures culturelles en cas de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des partenariats.

Elle coordonne, à la demande des structures culturelles, des SPIP, de la DRAC ou de la DISP, des projets régionaux, interrégionaux ou nationaux (et notamment l'opération *Le Polar derrière les murs*).

L'ARALD poursuit l'élaboration de fiches d'informations et de fiches pratiques mises à disposition des référents culture des SPIP autour de sujets concernant les bibliothèques, la musique, le patrimoine, l'image...

Elle participe avec la DISP à l'examen des bilans des actions culturelles réalisées et des projets culturels portés par les SPIP. Elle suit particulièrement les actions cofinancées par les partenaires institutionnels, DRAC et Région Rhône-Alpes.

COMMUNICATION SUR LES PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Afin de valoriser les actions menées dans les établissements et de leur donner une meilleure lisibilité, l'ARALD a créé une lettre électronique d'information « Dedans / Dehors » qui est envoyée par mél à près de 650 personnes (personnels du milieu pénitentiaire et acteurs des équipements culturels partenaires ou des structures sensibilisées aux publics). Cette lettre est accessible sur le site de l'ARALD et relayée par les sites de la DRAC et de la DISP.

LE POLAR DERRIÈRE LES MURS

Pour la 10^e édition du « Polar derrière les murs » l'ARALD, Savoie-Biblio, l'association Ocre Bleu, co-organisateurs de cette opération renouvellent le partenariat engagé avec le festival international *Quais du Polar*, qui se déroule à Lyon, du 30 mars au 1^{er} avril 2012.

Neuf établissements pénitentiaires ont participé au « Polar derrière les murs » et 12 rencontres ont été organisées entre six auteurs invités du festival et les lecteurs des établissements : maisons d'arrêt de Privas, Saint-Étienne, Lyon-Corbas, Villefranche-sur-Saône et Bonneville ; centres pénitentiaires de Bourg-en-Bresse et de Saint-Quentin-Fallavier ; centre de détention de Roanne (les 29 et 30 mars).

Les détenus du centre pénitentiaire d'Aiton ont participé au jury du Prix des lecteurs « Quais du Polar - 20 minutes » et accueilli pour une rencontre l'un des auteurs de la sélection (le 30 mars).

SENSIBILISATION DES PERSONNELS CONCERNÉS

L'ARALD continue de favoriser la sensibilisation des personnels du milieu culturel et du milieu pénitentiaire :

- en proposant des journées techniques de formation/information autour de thématiques communes sur les actions menées en relation avec les institutions et les professionnels de la culture. Malheureusement, compte tenu de la situation, la journée « vidéo sur le canal interne, ateliers audiovisuels et place de l'image » ainsi que celle consacrée aux « personnes recrutées en service civique » ont été annulées.
- en intervenant lors de stages de formation continue ou initiale en direction des bibliothécaires
- en recevant des étudiants inscrits dans une filière culturelle, sociale... et s'intéressant à l'action culturelle en milieu pénitentiaire.

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHONE-ALPES

édition, librairie,
internet,
direction et
administration
1, rue jean-jaurès
74000 annecy
tél. 04 50 51 64 63
fax 04 50 51 82 05
mél. annecy@
arald.org
<http://www.arald.org>

pour le livre

information et
communication,
vie littéraire,
bibliothèque,
action culturelle en
milieu pénitentiaire
25, rue chazière
69004 lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. lyon@arald.org

POUR LE LIVRE

et la documentation

ET LA DOCUMENTATION

association
financée par
la région
rhône-alpes et
le ministère de
la culture et de la
communication,
drac rhône-alpes

Note d'orientation 2012

Assemblée Générale

24 septembre 2012

RhôneAlpes



NOTE D'ORIENTATION 2012

L'ANNÉE 2012 :

- Éléments de contexte / Aujourd'hui p.3

LES ACTIONS TRANSVERSALES

- Centre de ressources et d'observation, numérique p.5
- Information, communication, publications p.7
- Interprofession, services communs, coopération interrégionale p.8
- Éducation artistique et culturelle, médiation p.10

LES DOMAINES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

- Création et vie littéraires p.11
- Édition p.12
- Librairie p.14
- Bibliothèques p.16
- Patrimoine écrit p.17
- Développement culturel en milieu pénitentiaire p.19

L'ANNÉE 2012

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Depuis le début de l'année 2012, l'ARALD traverse une grave crise liée à des problèmes de gestion qui n'avaient pas été jusqu'alors clairement identifiés. La trésorière de l'association est intervenue à plusieurs reprises pour alerter la directrice et l'association de ses préoccupations concernant les comptes de l'agence.

Suite à l'absence du secrétaire général Christophe Doutau (en congé maladie le 10 février 2012), l'établissement des comptes annuels 2011, après un appel fait au commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission pour conseiller les opérations à réaliser en priorité, a permis de constater que l'ensemble de la comptabilité révélait une grande désorganisation et faisait état de graves défauts dans le respect des règles et méthodes comptables. La clôture des comptes 2011 a été finalement confiée à un cabinet d'expertise comptable.

Deux audits, diligentés par l'État et par la Région pour analyser la situation, ont confirmé les graves erreurs de gestion, masquant, entre autres, un déficit structurel important, ainsi que des soupçons de malversations.

En juillet 2012, le secrétaire général a été licencié pour faute grave, et l'association a porté plainte auprès du Procureur de la République pour mauvaise utilisation des fonds publics et détournement à des fins personnelles.

La Région, de son côté, a porté plainte pour faux et usage de faux en écriture et détournement de fonds publics.

La capacité de l'agence à accomplir ses missions s'est clairement trouvée remise en cause.

Après l'alerte lancée par le commissaire aux comptes au Tribunal de Grande Instance d'Annecy, la Présidente a nommé le 18 juin 2012 un mandataire ad hoc chargé d'accompagner la structure dans les efforts qu'elle accomplit pour se redresser.

Par ailleurs, suite à la démission du Président Bernard Lahire pour raisons personnelles le 16 avril, le Conseil d'administration du 3 mai a nommé Gilles Eboli président par intérim.

Lors du C.A. du 6 juillet, les administrateurs ont voté à l'unanimité :

- La mise en place aux côtés de la directrice d'une structure qui prépare une nouvelle gouvernance, avec un directeur-adjoint, Laurent Bonzon, chargé d'une mission de transition ; en collaboration avec une correspondante à Annecy, Brigitte Chartreux, et une correspondante à Lyon, Odile Cramard.
- La commande immédiate pour la fin août d'une note d'intention sur des perspectives de redressement et le retour d'un budget prévisionnel 2012 revu à l'équilibre.
- Le rassemblement des activités de l'ARALD dans un seul lieu, à Lyon, en 2013.

Après examen de la situation, et compte tenu du résultat fortement déficitaire de l'exercice 2011 et de la dégradation de la trésorerie, le mandataire ad hoc, Maître Robert-Louis Meynet, a proposé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

L'ARALD s'est déclarée en cessation des paiements auprès du Tribunal de Grand Instance d'Annecy le 30 juillet 2012. Le 9 août, la présidente du TGI d'Annecy a prononcé le redressement judiciaire et ouvert une période d'observation de six mois.

Les premières mesures prises par l'administrateur judiciaire imposent la suppression de plusieurs postes, qui se manifesteront par deux vagues de licenciements : cinq salariés seront licenciés à la mi-octobre (trois à Annecy, deux à Lyon) ; trois salariés seront licenciés à Annecy le 30 novembre, date de la fermeture anticipée du site.

AUJOURD'HUI

Dans ce contexte extrêmement difficile, la préoccupation première de l'ARALD et de ses financeurs, la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, reste de préserver les grandes lignes de son action en faveur des professionnels du livre et de la lecture, dans un contexte économique particulièrement maussade.

C'est dans cet esprit, et avec le soutien bienveillant de la Région, que se sont déroulées les 12 et 13 septembre les commissions d'aide à la publication pour les éditeurs.

Depuis le début de la crise, c'est-à-dire depuis environ neuf mois, la Région Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes ont constamment réaffirmé leur soutien à la structure et à son projet. Soutien moral et soutien financier, qui s'est manifesté de plusieurs manières : financement de deux audits et d'une assistance juridique, prise en charge exceptionnelle de certaines actions en faveur des professionnels, accélération des procédures de versement des subventions et délibération en faveur d'une aide exceptionnelle, qui pourrait être versée avant la fin de l'année.

De son côté, l'ARALD s'est engagée dès les premiers mois de 2012 dans un grand nombre de mesures d'économie sur son fonctionnement, insuffisantes cependant pour faire face à l'ampleur des déficits accumulés et à la situation catastrophique de la trésorerie.

Dans ce contexte, les salariés, notamment à Annecy, se sont particulièrement investis dans la gestion des urgences dictées par la situation financière et l'absence du gestionnaire.

À leurs côtés et à la demande de la Région Rhône-Alpes, le directeur de Rhône-Alpes Cinéma, Gregory Faes, a mis sa secrétaire générale, Nathalie Huchard, à disposition de l'ARALD une journée par semaine, pour suivre la comptabilité de l'agence et l'aider, en collaboration avec un nouvel expert comptable, à avoir une vision claire sur la situation financière et les perspectives.

Avec l'administrateur judiciaire et les financeurs, il s'agit désormais d'étudier les conditions de l'établissement d'un plan de redressement, qui pourrait permettre à l'ARALD de tourner la page de cette crise. Ce plan, qui sera soumis au Tribunal à l'issue de la période d'observation, devrait permettre de faire face au remboursement de la dette contractée par l'ARALD auprès de ses fournisseurs et de relancer l'activité renouvelée d'une agence remodelée.

LES ACTIONS TRANSVERSALES

CENTRE DE RESSOURCES ET D'OBSERVATION, NUMÉRIQUE

CONNAÎTRE LE TERRAIN RÉGIONAL

L'une des bases du travail de l'ARALD consiste à actualiser sa connaissance des acteurs et des lieux du livre en Rhône-Alpes, suivre les apparitions, disparitions, mutations ; il s'agit aussi de connaître le développement des activités des professionnels, en particulier les publications des producteurs (auteurs, éditeurs), l'économie des structures. La collecte de ces informations alimente les publications de l'agence, en particulier sur Internet ; elle nourrit les dispositifs d'éducation artistique et culturelle ; elle est nécessaire aux missions d'expertise économique ou culturelle menées par l'agence dans les différents domaines d'activité, à l'appréhension du terrain régional par les politiques publiques. Cette veille sur les données est menée régulièrement ; elle renseigne les bases de données de l'agence.

OBSERVATION ET ANALYSE DES ACTEURS DU LIVRE DE LA RÉGION

- **Analyse du réseau des libraires indépendants**

L'ARALD produit une note de synthèse reprenant des chiffres-clés nationaux du secteur du livre, les évolutions du réseau de libraires de la région (mises en perspectives avec des données nationales) ainsi que les réflexions en cours sur la profession. Ce document est disponible sur le site de l'ARALD et peut être repris et valorisé sur les sites de ses partenaires.

- **Étude « Librairies et numérique »**

Dans le cadre de sa stratégie de développement numérique, la Région Rhône-Alpes a mis en place un observatoire de l'équipement et des usages des Technologies de l'Information et de la Communication par les Rhônalpins qui prendra la forme de données chiffrées, qualitatives et quantitatives.

Il a semblé intéressant à la Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ARALD et l'association Libraires en Rhône-Alpes, qu'un volet de cette démarche d'observation porte sur le secteur de la librairie. Un questionnaire est administré (par un prestataire de la Région) à plus 400 libraires dès le mois d'avril. Un travail de restitution intermédiaire pourra avoir lieu avant la restitution définitive et l'édition prochaine d'une plaquette.

- **Étude sur les auteurs et le numérique**

L'ARALD organise en lien avec le SNAC (Syndicat national des Auteurs et Compositeurs) une étude relative à l'impact du numérique sur la condition et le travail de l'auteur. Un questionnaire organisé autour de 4 thèmes (les droits numériques, les pratiques numériques, votre présence sur le web et la création numérique) permet de mettre en exergue les modifications des pratiques de création et d'exploitation des œuvres ; d'évaluer l'évolution des relations entre les différents partenaires des auteurs et de manière plus générale, de faire le point sur leur degré d'appropriation et d'usage de l'univers numérique. Ce questionnaire est mis en ligne et adressé aux auteurs recensés par l'ARALD ; il est également relayé par le SNAC et par les éditeurs de la région à leurs auteurs.

Une journée de restitution et d'échanges, organisée avec la participation du SNAC, a lieu le 14 juin.

- **Fin de l'étude sur les publics des manifestations littéraires**

La présentation et la diffusion de l'étude sur les publics des manifestations littéraires en Rhône-Alpes menée par Joëlle le Marec (Centre Norbert Élias, ENS/LSH) ont lieu en janvier 2012.

L'ARALD organise un colloque qui se déroule à Lyon, au Théâtre Les Ateliers, le 23 janvier : « Manifestations littéraires : publics, territoires et médiation du livre et de la lecture ».

Une synthèse de l'étude est publiée sur le site de l'ARALD, mettant les résultats de l'étude à disposition des professionnels et des décideurs politiques. Mais l'agence ne peut publier une synthèse papier comme prévu.

NUMÉRIQUE

- **Veille numérique**

L'ARALD met en place une veille sur le numérique dans le domaine du livre : lettre d'information hebdomadaire spécialisée à laquelle il est possible de s'abonner. L'agence participe aux réflexions collectives et aux plates-formes collaboratives sur le sujet avec ses partenaires (FILL, ENSSIB, ADDNB...) ainsi qu'aux réflexions et actions de la Région Rhône-Alpes et de l'État.

- **Espace numérique au Salon du livre**

Le stand collectif Rhône-Alpes au Salon du livre de Paris présente, sur l'espace commun, un espace d'information et d'échanges autour du numérique : échanges autour de la nouvelle politique numérique engagée par la Région Rhône-Alpes, présentation d'expériences numériques des éditeurs, présentation de sites, démonstration de liseuses, initiations à l'usage du numérique... Cet espace est ouvert tant aux professionnels qu'au grand public.

- **Un service de presse en ligne grand public**

Dans le cadre du réseau des bibliothèques des villes-centres et du portail *Lectura*, l'ARALD mène avec ses partenaires une expérience novatrice d'offre de magazines en ligne pour les abonnés des bibliothèques des 8 villes centres.

Il s'agit de l'offre négociée avec la société *Lekiosque.fr*, comportant environ 300 magazines grand public proposés en lecture en mode feuilletage, accessible pour tous sur place dans les bibliothèques, ou à distance pour les abonnés, de façon illimitée, via *Lectura*. L'abonnement est de 22 mois.

Outre la conduite du projet par le comité de pilotage de *Lectura*, un groupe formé pour mener une évaluation du service est mis en place. Le service a ouvert au public le 1^{er} juin, accompagné par une campagne de communication (voir Bibliothèques, *Lectura*).

- **Étude « Librairies et numérique »**

(voir paragraphes précédents)

- **Étude et journée sur les auteurs et le numérique**

L'ARALD a pour vocation de développer la réflexion collective autour du numérique, dont les implications sont déterminantes tant pour les usages et les pratiques de lecture que pour la mutation des cadres et outils de travail des professionnels.

Une attention particulière est apportée à la place des auteurs, au respect de leurs droits et à la diversité culturelle. Dans cette optique, l'ARALD mène une étude (voir paragraphes précédents) qui débouche sur une journée le 14 juin à la Villa Gillet (Lyon). Cette journée prévoit la présentation de l'étude par l'ARALD, une intervention du délégué du Syndicat national des auteurs et compositeurs (SNAC), des compte-rendus d'expériences et la présentation du nouveau site « Auteurs en Rhône-Alpes ».

INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

LES SITES ET LES BLOGS

- **Le nouveau site Auteurs**

Conçu sous la forme d'un blog d'animation de la vie littéraire, relié à une base de données et riche de nouvelles rubriques, le site « Auteurs en Rhône-Alpes » est entièrement restructuré. D'un site statique, il devient un lieu vivant, sans cesse actualisé, sorte de magazine en ligne où l'on trouve des chroniques, des entretiens, des agendas, des annonces, des images et de très nombreux liens sur d'autres critiques, émissions, vidéos... Toute l'actualité sur les auteurs liés à la région y est présente, ainsi que des rubriques sur les Prix (Prix des lycéens, Prix Rhône-Alpes du livre, clubs Culture...) et sur les ressources utiles aux auteurs et aux professionnels. Réalisé sous logiciel libre par l'informaticien de l'agence, il permet facilement les publications d'images, de textes, les mises à jour ainsi que la dissémination d'informations sur les réseaux sociaux par l'équipe. Il est présenté publiquement aux auteurs au cours de la journée du 14 juin, jour de sa mise en ligne.

- **Le blog Rousseau 2012**

Depuis mai 2010, le blog conçu par l'ARALD et animé avec le concours de la Région Rhône-Alpes a publié des articles, des images, des informations, des commentaires pour préparer les 300 ans de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, ainsi qu'une lettre d'information. En 2012, année du Tricentenaire, le blog rend compte d'une actualité foisonnante...

- **Site Internet de l'ARALD et Infolettres**

Outre la continuation rédactionnelle des infolettres (ARALD Tribune, Dedans/Dehors – Infolettre Culture/Justice), l'équipe travaille collectivement au renouveau du site de l'ARALD depuis le dernier trimestre 2011 : cahier des charges, définition d'une organisation des contenus, fonctionnalités, maquette, écriture des textes... Le nouveau site web vise à devenir un véritable portail du livre en région Rhône-Alpes, avec de nouveaux contenus, qui viendront l'enrichir peu à peu : veille numérique, espace presse, géolocalisation des lieux du livre... Techniquement, il est entièrement réalisé en interne sur logiciel libre par l'informaticien de l'agence.

AUTRES PUBLICATIONS

En dehors du vade-mecum réalisé avec la FILL sur l'accueil d'auteurs, l'ARALD réalise un livret de présentation des principales maisons d'édition, édité à l'occasion du Salon du livre de Paris et de Bruxelles.

INTERPROFESSION, SERVICES COMMUNS, COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

JOURNÉES D'ÉTUDE, RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES

La demande de temps de rencontres interprofessionnelles plus fréquents s'était vivement exprimée, tant à l'assemblée générale qu'en Conseil d'administration. Le programme 2012 prévoyait plusieurs rencontres de types différents : colloque, journées d'études, rencontres des acteurs du livre, ateliers...

Au premier semestre 2012 ont lieu :

- Le 23 janvier : la présentation de l'étude sur le public des manifestations littéraires, en collaboration avec la Région, la DRAC et le Centre Norbert Élias (ENS – LSH), au Théâtre Les Ateliers (Lyon).
- **Le 9 février**, la dernière journée d'information sur « Les marchés d'achat de livres des bibliothèques publiques », à Valence.
- Le 14 juin : une journée sur les enjeux du numérique pour les auteurs.
- D'autres événements organisés par l'ARALD sont aussi l'occasion de réunir les professionnels et un plus large public : présentation du nouveau portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* le 7 février, remise des Prix Rhône-Alpes du livre le 3 avril...

TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'année 2012 est celle du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain, célébration orchestrée en Rhône-Alpes par la Région avec la participation de très nombreux acteurs : collectivités, associations, institutions, créateurs...

L'agence favorise les échanges et l'information sur les projets en cours. Elle a conçu et anime, en lien avec la Région et sa chef de projet, le Blog Rousseau 2012 qui, depuis 2 ans, propose des repères, des ressources et des informations utiles à la préparation du Tricentenaire. Une lettre électronique est envoyée aux abonnés pour les avertir des nouvelles publications sur le blog.

Par ailleurs, l'ARALD s'associe à la journée du 28 juin et à l'organisation par la Région d'un pique-nique républicain à Lyon, dans le Parc de la Cerisaie.

PÔLE D'EXPERTISE DANS LES DOMAINES DU DROIT ET DE LA GESTION

• **Le service d'information et d'assistance juridiques**

Mis en place avec le soutien de la Région, ce service permettait aux différents professionnels du livre de consulter un avocat gratuitement, afin d'avoir une information sur le droit applicable à un sujet lié à leur activité. Aujourd'hui, le service juridique ne peut plus assurer la même qualité de service : l'équipe de l'ARALD s'attache cependant à apporter des réponses dans les cas les plus simples ou à orienter les demandeurs.

La base d'informations juridiques rassemble les questions-réponses relatives au droit du livre, rédigées par des avocats. Elle permet à chacun de trouver immédiatement un premier niveau de réponse à partir des questions déjà traitées. Les fiches sont mutualisées avec celles de l'agence du livre en PACA, grâce à la FILL. Son actualisation reste donc possible.

• **Le service d'expertise financière et d'assistance à la gestion**

L'accompagnement des entreprises du livre fait partie des missions de l'ARALD. Ce service, qui proposait une expertise réalisée en partie sur site par un consultant spécialisé, est interrompu depuis le second trimestre 2012, pour raison financière. Il était très utilisé par les libraires, et ponctuellement par les maisons d'édition.

COOPÉRATION INTERRÉGIONALE AVEC LA FILL

Lieu de rassemblement des structures régionales pour le livre, des Régions, des établissements publics nationaux et d'associations professionnelles, la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) est un lieu de réflexion et d'action qui accompagne les professionnels du secteur, défend les intérêts de la filière et mutualise des expériences.

Elle est financée par ses membres, en grande partie par les Régions, et également conventionnée par le Ministère de la Culture.

La FILL organise chaque année des journées d'étude pour ses membres, participe au salon du livre à Paris, mutualise des publications (en 2012 : un vade-mecum : « Pourquoi et comment accueillir un auteur ? »), etc.

L'ARALD participait aux instances dirigeantes de l'association, et aux commissions de travail thématiques. En 2012, ces participations se trouvent nécessairement réduites, et s'effectuent à distance.

La Région Rhône-Alpes est également adhérente.

La FILL est informée des difficultés de l'ARALD ; elle a envoyé une lettre de soutien, et a proposé d'apporter une aide technique.

INTERVENTIONS, GROUPES DE TRAVAIL

Chaque année, l'ARALD est sollicitée pour intervenir dans des journées d'étude et de formation et pour participer à des comités d'experts, commissions, jurys, conseils d'administration, comités de pilotage... en Rhône-Alpes et à l'extérieur. À l'écoute des différents professionnels, l'équipe essaie de répondre positivement, dans la mesure du possible, et de concilier cette présence nécessaire dans les différents lieux avec la mise en œuvre de ses propres projets.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, MÉDIATION

La convention d'objectifs État/Région/ARALD prévoyait de donner une place de premier plan au livre et à la lecture dans la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle, en cohérence avec le projet de convention et de plateforme réunissant la Région et l'État (DRAC, rectorats et DRAF). L'agence devait renforcer son pôle de ressources et d'accompagnement, notamment du côté de l'enfance et de la jeunesse ; ce projet devra être réexaminé.

PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS RHÔNALPINS

L'ARALD collabore à la mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens et apprentis rhônalpins créé par la Région.

Le Prix s'organise autour d'un comité de pilotage de la Région avec les instances académiques, et d'un comité de sélection du corpus composé d'enseignants et de professionnels du livre.

Une journée pédagogique d'information sur les prix est organisée au début de chaque édition par la Région, avec le concours de l'ARALD.

Chaque lycée reçoit 2 auteurs, un dans chaque catégorie : œuvres de fiction et bandes dessinées. Les auteurs effectuent en moyenne entre 4 à 6 rencontres chacun. Pour l'année scolaire 2011-2012, 25 lycées sont concernés (40 rencontres).

L'ARALD se charge de la mise en œuvre avec les auteurs et les enseignants du calendrier des tournées de rencontres, de l'accompagnement des auteurs dans les lycées et de la rémunération des auteurs. Ce prix implique durant plusieurs mois, une forte mobilisation de l'équipe.

Cérémonie de remise des prix le 26 avril à la Maison de la Danse, à Lyon.

PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET ÉCRIVAINS, ILLUSTRATEURS, DESSINATEURS RHÔNALPINS

Ce dispositif, piloté par la Région Rhône-Alpes, se décline en 3 volets. Dans le volet Club Culture, ce partenariat vise à organiser des rencontres entre les lycéens, apprentis et les auteurs, dans le but de favoriser la découverte de la littérature contemporaine et l'accompagnement pédagogique autour de la lecture des œuvres. Il est complémentaire au Prix littéraire des lycéens et concerne des lycées différents. Les auteurs concernés vivent et travaillent en Rhône-Alpes, ce qui n'est pas une nécessité pour le Prix littéraire.

L'ARALD relaye l'appel à projets de la Région sur son site « Auteurs en Rhône-Alpes » et publie la présentation des écrivains qui peuvent être sollicités par les enseignants. L'agence est associée à la préparation du dispositif, dont l'appel est lancé fin avril, mais n'assure pas sa logistique, qui repose sur les lycées eux-mêmes.

LES DOMAINES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

CRÉATION ET VIE LITTÉRAIRES

BOURSES D'ÉCRITURE ET DE TRADUCTION

Les bourses d'écriture et de traduction sont attribuées par la DRAC et la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un dispositif commun, avec le concours de l'ARALD.

Ces bourses sont destinées à des auteurs de littérature – roman, récit, nouvelles, poésie, théâtre, jeunesse -, à des auteurs d'essais – hors travaux universitaires -, ainsi qu'à des traducteurs qui ont déjà publié un livre à compte d'éditeur ; elles sont à la fois une aide matérielle apportée aux écrivains et le signe d'une reconnaissance et d'un encouragement donné aux auteurs.

Il existe plusieurs niveaux d'aide : des bourses de découverte et des bourses de traduction à 4.000 €, des bourses d'encouragement à 7.000 € et des bourses de création à 13.000 €.

Examinés par une commission d'experts et de professionnels du livre réunie par l'ARALD, les dossiers, qu'ils proviennent de débutants ou d'écrivains confirmés, doivent concerner des projets d'écriture et de publication. La session d'examen a lieu le 8 mars.

La Région Rhône-Alpes, par ailleurs, dispose de bourses de bande dessinée pour les scénaristes et les dessinateurs, aides qui sont examinées par une commission spécialisée.

PRIX RHÔNE-ALPES DU LIVRE

Les Prix Rhône-Alpes du livre ont repris leur activité à la mi-2011, en partenariat avec l'association Libraires en Rhône-Alpes. Le jury adultes, largement renouvelé, et le jury jeunesse se sont réunis de septembre 2011 à fin janvier 2012, donc dans un calendrier resserré, pour examiner un corpus d'ouvrages réduit dans les domaines de la littérature, de l'essai, de la traduction et de la jeunesse.

La sélection finale a lieu début février et a désigné trois lauréates : Lorette Nobécourt, Aude Poirot et Isabelle Maillet. La remise des Prix aux auteurs s'est déroulée le 5 avril, lors d'une soirée publique au Théâtre Les Ateliers (Lyon) organisée par l'ARALD et Libraires en Rhône-Alpes, avec des représentants de la Région.

INFORMATION DES AUTEURS ET DIFFUSEURS

Après la journée d'information et le guide « Comment rémunérer les auteurs ? » en 2011, l'ARALD s'implique en 2012 dans la réalisation d'un vade-mecum sur les résidences d'auteurs, également coordonné par la FILL, intitulé : « Pourquoi et comment accueillir un écrivain ? ».

UN NOUVEAU SITE « AUTEURS EN RHÔNE-ALPES »

Pour rappel : rénover le site consacré aux écrivains et illustrateurs de la région était devenu une priorité, afin d'en faire à la fois un lieu-ressources sur les auteurs mais aussi un blog d'animation de la vie littéraire, avec un accès à plusieurs niveaux de ressources (voir Information, communication, publications).

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Pour rappel : la restitution de l'étude sur les publics des manifestations littéraires a lieu début 2012. À cette occasion, l'ARALD organise avec le Comité de pilotage de l'étude une journée sur les publics, les territoires et les médiations du livre et de la lecture le 23 janvier au Théâtre Les Ateliers, à Lyon. (voir : Centre de ressources, observation). Le but de cette journée est de partager largement les enseignements des travaux actuels sur les pratiques culturelles, les rapports à la culture et l'évolution des formes de la vie culturelle.

ÉDITION

LES AIDES DIRECTES À L'ÉDITION

- **Préparation d'un nouveau dispositif pour les aides à l'édition**

En 2011, les différentes aides apportées par la Région aux éditeurs implantés en Rhône-Alpes ont fait l'objet d'une réflexion globale, dans un but de simplifier les procédures administratives en évitant la multiplication des dépôts de dossiers destinés à apporter des aides complémentaires. Un nouveau dispositif devrait être pleinement opérationnel en 2013, impliquant d'autres modalités de travail avec l'ARALD. Les aides à la publication d'ouvrages, à la publication des catalogues, à la participation à des salons thématiques seront concernées.

Un état des lieux et des propositions ont été réalisés, en lien avec la Région. L'année 2012 est une année de transition, où l'ancien dispositif des aides perdure, et où il va être nécessaire de préparer la mise en place de nouvelles modalités au titre de 2013.

- **Aides à la publication d'ouvrages**

La Région Rhône-Alpes poursuit en 2012 son soutien aux projets d'édition des maisons qui travaillent dans le domaine des sciences humaines et sociales, du patrimoine culturel et des arts ainsi que dans celui de la littérature. Sont concernés aussi la bande dessinée de création et la jeunesse.

Les éditeurs peuvent également être aidés pour la traduction d'un ouvrage, pour la publication d'un premier roman, pour une réédition ou une réimpression.

De très nombreux dossiers sont présentés par les éditeurs lors des 2 sessions des 4 commissions qui sont préparées par l'ARALD. De nouveaux lecteurs rejoignent les commissions chaque année pour maintenir la qualité de l'examen qui comprend 2 lectures différentes par manuscrit.

SALON DU LIVRE – PARIS

Le salon du livre à Paris, porte de Versailles, est un rendez-vous incontournable pour les éditeurs français, y compris ceux de Rhône-Alpes. 23 éditeurs se partagent donc le stand de la Région Rhône-Alpes de 255 m² mis en place par l'ARALD pour cette 32^e édition, du 15 au 19 mars.

En 2012, la ville invitée est Moscou et la littérature japonaise est elle aussi à l'honneur.

Cette année, outre les rencontres et les signatures prévues par l'ensemble des éditeurs, toute une série d'animations se déroulent sur l'espace numérique ouvert aux professionnels et au grand public.

Autre lieu de rendez-vous et de rencontre sur le stand du salon du livre, l'espace Rousseau 2012 proposé par la Région à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain et philosophe si intimement lié aux paysages de Rhône-Alpes. C'est l'occasion pour le public de découvrir le riche programme de cette célébration citoyenne.

Le salon du livre permet aux éditeurs professionnels de rencontrer et d'accueillir des librairies, des bibliothécaires, des auteurs, des journalistes et des prestataires ; il permet de nouer ou de réactiver des contacts nécessaires avec les professionnels et le public lecteur.

L'ARALD édite pour les salons du livre de Paris et celui de Bruxelles un petit guide 2012 des maisons d'édition en Rhône-Alpes, diffusé sur le stand.

FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

Les éditeurs de Rhône-Alpes se rendent à Bruxelles, à l'occasion de la Foire du livre, qui se déroule sur le site de Tour & Taxis du 1^{er} au 5 mars 2012. Treize maisons d'édition ont été ainsi regroupées sur un stand de la Région Rhône-Alpes de 104 m² composé de deux espaces en vis-à-vis, l'un de 65 m² et l'autre de 39 m².

C'est la deuxième année consécutive que, sous la conduite de l'ARALD, les éditeurs de Rhône-Alpes sont à Bruxelles, pour cette manifestation qui monte en puissance et attire un public toujours plus nombreux. En 2012, après plusieurs éditions consacrées à l'édition francophone, la Foire du livre retrouve sa dimension internationale avec l'Italie à l'honneur, et le thème : « Sex, Books ans Rock'n Roll ».

Un espace Rousseau 2012 est organisé sur le stand Rhône-Alpes en collaboration avec la Délégation générale de Rhône-Alpes à Bruxelles, à l'occasion de la commémoration du Tricentenaire de la naissance de l'écrivain et philosophe.

Fortement engagée dans cette célébration, la Région propose plusieurs rendez-vous bruxellois, dont une conférence de Raymond Trousson sur *La Nouvelle Héloïse* et une lecture-rencontre avec Abraham Bengio et Lionel Bourg, auteur de *La Croisée des errances – Jean-Jacques Rousseau entre fleuve et montagne* (La Fosse aux ours).

Par ailleurs, la Délégation générale de Rhône-Alpes à Bruxelles présente dans ses locaux une exposition intitulée « Le Magasin d'idées de Jean-Jacques Rousseau », pendant toute la durée de la Foire du livre.

SALONS DU LIVRE THÉMATIQUES

Le programme de participation des éditeurs à différents salons spécialisés préparé par l'ARALD pour l'année 2012, et interrompu à la fin du premier semestre, bénéficie du soutien exceptionnel de la Région, soucieuse de ne pas pénaliser les éditeurs désireux de se rendre, de façon individualisée, à des manifestations qui correspondent aux spécificités de leur production éditoriale : poésie, BD, histoire, jeunesse, sciences humaines, histoire, géographie, voyages, éducation, revue, langues, livres d'artistes...

CONSEIL AUX ÉDITEURS ET INFORMATION SUR LA VIE ÉDITORIALE

Il s'agit de rencontrer les nouveaux éditeurs et de faire de temps en temps le point avec les plus anciens, afin d'avoir un rôle d'écoute, de conseil, de renseignement et d'orientation. L'ARALD s'efforce d'avoir une bonne connaissance du réseau et une mise à jour constante des questions concernant l'économie du livre. De même, la documentation rassemblée sur les maisons d'édition permet de répondre à des besoins de communication externe : demande d'un journaliste, réalisation d'un document collectif....

LIBRAIRIE

EXPERTISES ET AIDES DIRECTES

Ce dispositif conjoint d'aide de l'État et de la Région en faveur des librairies qui comprend plusieurs volets (animation ; informatisation ; création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies) est géré avec le concours de l'ARALD. De son côté, la Région a mis en place, des aides au développement de fonds durable et une aide à l'expertise en gestion.

Depuis le 2^e semestre 2011, la Région et la DRAC Rhône-Alpes ont souhaité élargir leurs dispositifs en aidant les librairies qui souhaitent s'inscrire à des portails de libraires indépendants : le libraire peut présenter une demande intégrant l'adhésion au portail pour la 1^{ère} année ainsi que les frais de rémunération de la personne chargée de la mise à jour et de l'animation du site.

Ainsi, les dispositifs d'aide à l'animation et à l'informatisation ont donc été élargis à « l'adhésion à des sites portails ». Dans le cadre de cette nouvelle orientation, l'ARALD suit tout au long de l'année les évolutions des différents portails : après la fermeture de « 1001 libraires » : placedeslibraires.fr, lalibrairie.com, leslibraires.fr.

D'autre part, une nouvelle répartition de l'analyse des demandes est mise en place dès la 1^{ère} session 2012 : l'ARALD administre toujours les demandes d'aides à la création, reprise, agrandissement... des librairies et réalise le tableau d'expertise financière de tous les porteurs de projets ; la Région Rhône-Alpes traite de son côté les aides à l'animation, l'ARALD les aides à l'informatisation ; en 2013, la DRAC devrait de la même manière gérer les dossiers d'aide à l'informatisation. Les trois partenaires se retrouvent lors d'une commission tripartite Région/DRAC/ARALD, 2 fois par an (en mars et septembre).

- **Aides à l'informatisation**

L'usage des outils informatiques est maintenant indispensable en librairie, qu'il s'agisse de logiciels de gestion de stock, de facturation, de bases de données bibliographiques... ou des outils bureautiques classiques : word, excel... Depuis 3 ans, ce dispositif permet également d'accompagner les libraires dans les projets de création de site Internet et d'applications étroitement liées.

Ces investissements sont souvent très lourds pour les librairies et pour beaucoup de professionnels ces projets ne peuvent être menés uniquement sur leurs fonds propres ; la recherche de prêts complémentaires est alors souvent nécessaire. Les subventions proposées par la DRAC Rhône-Alpes permettent de réduire ceux-ci et de donner plus de souplesse à une trésorerie déjà tendue.

Lors de la première session 2012, 4 dossiers ont été reçus, 3 ont été aidés pour un montant de 28 000 €. Plusieurs autres projets d'informatisation ou ré-informatisation ont été intégrés dans les demandes globales de création, reprise, agrandissement de librairies.

- **Aides à l'animation**

L'organisation de rencontres, de débats, de lectures en librairies sont extrêmement importantes pour tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs et éditeurs ont la possibilité de rencontrer leurs lecteurs ; quant au libraire, il devient un véritable acteur culturel et bénéficie d'une meilleure identification de son activité. Cependant, cela nécessite un investissement important de la part du libraire, que ce soit en termes de moyens humains ou financiers.

D'autre part, sont également considérés dans le cadre de cette aide les créations, impressions et diffusions de plaquette, catalogues thématiques, bibliographiques, critiques...

Beaucoup de libraires peuvent, grâce au soutien aux animations apporté par la Région Rhône-Alpes, proposer une véritable programmation structurée à l'année, faire évoluer des pratiques quelquefois artisanales vers un professionnalisme certain.

12 dossiers ont été présentés à la première session 2012. Des avis positifs ont été émis pour la plupart d'entre eux.

- **Aides à la création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies**

La DRAC et la Région interviennent de façon conjointe sur ces aides, qui nécessitent des crédits importants. Les dossiers sont instruits au sein d'une seule instance avec le concours de l'ARALD.

Cette mesure concerne les projets devant nécessiter des moyens conséquents, et des projets de création situés dans un territoire où le commerce du livre est rare.

10 dossiers, dont 4 présentant un volet informatique ont été soumis à la commission. 6 ont été retenus pour un montant total de 75 000 €.

La commission de rentrée devrait se réunir lors de la deuxième quinzaine de septembre. Ont déjà été reçus : 10 dossiers au titre de la création, reprise, agrandissement ; 6 dossiers au titre de l'animation et 6 dossiers au titre de l'informatisation et 2 volets informatisation dans le cadre d'une création ou d'une reprise.

- **Aides au développement d'un fonds durable**

Cette mesure est destinée à aider les libraires à développer et enrichir leur stock avec des ouvrages dits de fonds (publiés depuis plus d'un an) ou à rotation lente, dans les domaines de la littérature générale (pour les adultes et les jeunes).

Les dossiers sont reçus par l'ARALD et la Région tout au long de l'année pour garantir aux libraires une meilleure réactivité.

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

- **Conseil et expertise en gestion**

Ce dispositif, financé par la Région, permettait aux libraires qui rencontrent des difficultés dans les domaines de la gestion (stock, trésorerie...) de bénéficier d'une analyse fine de leur problématique (par un expert « métier du livre » hors Rhône-Alpes) et de préconisations précises.

Les libraires devant faire face à une mutation importante de leur commerce (mise en vente, déménagement, agrandissement...) pouvaient également faire appel à cette aide.

Plusieurs demandes de consultations pour 2012 étaient prévues, mais ne pourront avoir lieu dans ce cadre cette année. Une seule expertise a été menée. Elle concernait une librairie ayant sollicité une aide à l'agrandissement et pour laquelle les financeurs souhaitaient l'avis de M.Ollendorff avant de s'engager.

D'autre part, une articulation avec un dispositif plus « économique » et porté directement par la Région peut également être mobilisé pour des librairies en grandes difficultés.

- **Le suivi des labels LIR/LR et l'aide VAL**

L'ARALD, en partenariat avec la DRAC, informe les libraires de la date limite de dépôt des dossiers au titre des labels LIR, LR et de l'aide VAL et accompagne les libraires dans la rédaction de leur dossier.

D'autre part, en collaboration avec Libraires en Rhône-Alpes, l'ARALD a commencé à mener un travail d'évaluation des attributions des label LIR et LR ainsi que des exonérations de CVAE ayant pu profiter aux librairies labellisées. Une analyse parallèle des aides VAL pourrait être engagée dans un second temps.

- **Le conseil, la formation, l'accompagnement : complémentarité avec Libraires en Rhône-Alpes**

L'ARALD et Libraires en Rhône-Alpes travaillent de concert afin de faire profiter les libraires de la région d'offres de services complémentaires et de la collaboration entre les deux associations.

Si au quotidien, l'ARALD est bien repérée des libraires en activité et des repreneurs ou créateurs d'entreprise qui savent y trouver de l'information et un appui, cette activité d'information et d'accompagnement initial devrait à terme être prise en charge de manière plus importante par Libraires en Rhône-Alpes.

BIBLIOTHÈQUES

LECTURA, LE PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DES VILLES-CENTRES

Les 8 bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Valence) pilotent et financent avec la Région et l'État le portail *Lectura.fr* dont ils ont confié la gestion à l'ARALD.

Lectura offre un ensemble de contenus et services développés en commun par ces 8 bibliothèques qui fédèrent leurs richesses documentaires, leurs actualités, leurs portraits d'écrivains et proposent des parcours originaux dans leurs collections avec des dossiers pédagogiques, des galeries d'images ainsi que des expositions virtuelles inédites : autour de Gustave Doré (BM de Bourg-en-Bresse) et de Marc Pessin (BM de Grenoble) en 2012.

- **Une offre de presse en ligne grand public**

Après l'expérience menée avec Cairn.info, les directeurs des bibliothèques souhaitent expérimenter une offre de presse magazine en ligne, pour toucher un plus vaste public. Leur choix s'est arrêté sur l'offre proposée par Lekiosque.fr et l'État ainsi que la Région ont décidé de soutenir le projet. L'accès se fait via l'espace abonnés de *Lectura* (réservé aux abonnés des bibliothèques des 8 villes-centres) et dans les bibliothèques, durant 22 mois.

L'ouverture de ce service est effective depuis le 1^{er} juin. Le succès est déjà au rendez-vous, avec un nombre de connexions qui dépasse de loin les prévisions les plus optimistes.

Une campagne de communication est lancée, des flyers et une affiche sont diffusés dans les 8 bibliothèques qui prévoient elles aussi différents moyens de faire connaître cette offre. Un Comité de suivi se réunit pour préparer l'évaluation de cette expérimentation.

PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP)

Le plan de conservation partagée des périodiques contemporains est une initiative au long cours qui permet aux bibliothèques de partager la conservation des titres de presse de façon concertée avec d'autres établissements.

Il est géré par l'ARALD, qui a mis au point les outils nécessaires, avec l'appui d'un comité de pilotage et de la DRAC Rhône-Alpes. Une réunion annuelle des partenaires du plan a lieu pour faire le point et préparer les évolutions. Chaque année, de nouveaux partenaires sont arrivés, sont devenus pôles associés et/ou pôles de conservation ; la liste des nouveaux corpus de titres s'est élargie. En janvier 2012, le plan concerne 884 titres de presse répartis en 7 corpus. Trois nouveaux corpus sont intégrés en juillet (soit 191 titres supplémentaires).

Le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Lyon/Saint-Étienne prépare un plan de conservation partagée des périodiques pour les établissements (bibliothèques universitaires, grandes écoles...), en lien avec celui de l'ARALD.

L'ARALD travaille à mettre au point la jonction entre les deux plans, projet ambitieux au regard du nombre de titres et des collections à conserver.

COLLECTIF DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL AVEC LES BDP

L'ARALD, accompagnée de la DRAC, poursuit en 2012 les réunions d'échanges et d'information avec les responsables des bibliothèques départementales. Une réunion a lieu en mai, la suivante est prévue en octobre.

JOURNÉE D'INFORMATION « BIBLIOTHÈQUE ET NUMÉRIQUE »

Après une première journée d'information en partenariat avec les médiathèques du Pays de Romans, Médiat Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, qui avait connu un franc succès, l'ARALD prévoyait une seconde initiative, qui pourrait être reportée à 2013.

Ces journées d'information ont pour objectif de permettre aux bibliothécaires de la région de mieux comprendre et appréhender les enjeux du numérique et l'usage que les bibliothèques peuvent en faire. Il s'agit d'apporter des pistes de réflexion et un éclairage concret en présentant des actions et des projets menés par les bibliothèques.

PATRIMOINE ÉCRIT

NOUVEAU PORTAIL *MÉMOIRE ET ACTUALITÉ EN RHÔNE-ALPES*

Portail des ressources régionales, *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* est un site coopératif destiné à signaler et à valoriser les ressources locales de plus de 60 bibliothèques et services d'archives. Son adresse : www.memoireetactualite.org

Créé avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et de la Région Rhône-Alpes, il est géré par l'ARALD sous l'égide de la Commission « Patrimoine », qui rassemble les professionnels des bibliothèques et des services d'archives de la région.

En 2012, une nouvelle version de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* permet au public d'explorer les ressources numériques des différents fonds de la région, et valorise le patrimoine régional à travers de nouveaux outils de recherche et des dossiers thématiques :

- 36 titres de presse ancienne représentant près de 400 000 pages de journaux de 1807 à 1944 (soit environ 100 000 fascicules), interrogeables en texte intégral.
- 2619 images : des portraits des personnages de l'histoire régionale ainsi que des paysages, édifices, bâtiments de Rhône-Alpes sous forme de dessins, cartes, photographies, cartes postales, estampes...
- 518 fonds recensés dans l'inventaire du patrimoine écrit et graphique de Rhône-Alpes dont des fonds de livres d'artistes et de bibliophilie contemporaine de tous types d'établissements : bibliothèques publiques et universitaires, service d'archives départementales et municipales, musées, centres de documentation, associations, sociétés savantes et institutions religieuses...
- Le catalogue collectif signale plus de 270 000 documents se rapportant à la région et disponibles dans les établissements partenaires du projet.
- Des dossiers thématiques permettant de découvrir le patrimoine, à travers des parcours en textes et en images dans les ressources des bibliothèques et des services d'archives participant à *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.

Dans la nouvelle version de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* :

- Des dossiers thématiques : expositions virtuelles, parcours découvertes, revues de presse, réalisés par l'ARALD et les établissements partenaires.
- Des actualités à la Une. Le kiosque d'images et la sélection d'actualités de la page d'accueil permettent de mettre en avant les informations récentes liées au patrimoine ou de faire un focus sur l'un des fonds.
- Des flux d'informations : des flux dynamiques se nourrissant des actualités du patrimoine des établissements de la région et des grands établissements nationaux.
- Blogs, réseaux sociaux et différents sites sont accessibles par l'intermédiaire de leur flux RSS avec la possibilité d'afficher tous les flux et leur origine.
- Une recherche facilitée dans tout le site, depuis la page d'accueil de www.memoireetactualite.org avec un tri des résultats.
- De nombreuses options de recherche avancée dans les différentes rubriques.
- De nouvelles interfaces d'affichage et de tri des résultats, notamment pour la presse ancienne.
- Un historique de recherche pour retrouver les différents termes consultés.
- Un kiosque permettant de consulter en ligne les journaux du jour, avec la notice et le numéro en ligne de chaque journal.
- Une carte donnant la possibilité de localiser les fonds anciens, locaux ou de bibliophilie, à l'aide de différents critères de recherche.
- Une carte permettant de repérer les différents établissements partenaires de la région liés au patrimoine.

CAMPAGNE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE LA PRESSE RÉGIONALE

Initiée en 1996, accompagnée dès l'origine par la DRAC Rhône-Alpes, présente aux côtés des collectivités, la campagne de sauvegarde et de valorisation de la presse locale ancienne est un programme régional porté par l'ARALD avec des villes et des conseils généraux. Ont été traités dans le cadre de cette campagne près de soixante titres de presse, à partir des collections conservées dans les bibliothèques et les services d'archives de Rhône-Alpes.

En parallèle, le retraitement des fichiers numérisés entre 2001 et 2008 dans le cadre de cette campagne (compression des fichiers, océrisation, indexation au jour) permet leur mise en ligne progressive sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* (36 titres de presse début 2012).

Les bibliothécaires et archivistes de 4 départements avaient exprimé le souhait de poursuivre ce projet afin de compléter le traitement des titres ayant une importance régionale ou départementale. Cependant en 2012, la campagne est en attente.

PÔLE RÉGIONAL ASSOCIÉ AVEC LA BNF

La convention-cadre de pôle associé documentaire signée entre la Bibliothèque nationale de France et le pôle régional Rhône-Alpes (DRAC/ARALD) est arrivée à échéance en décembre 2011. Le comité de pilotage du pôle, composé également des représentants des 5 bibliothèques classées et de représentants de services d'archives, s'est réuni pour échanger sur les projets en cours et les perspectives de collaboration.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Chaque année, les orientations de la mission de développement culturel en milieu pénitentiaire confiées à l'ARALD sont déterminées dans l'annexe à la convention passée entre la DRAC et la DISP et signée lors de la rencontre annuelle entre l'ARALD et les directeurs régionaux des deux administrations. Cette réunion, prévue le 24 avril, a été annulée. En accord avec les financeurs de l'ARALD, la mission ne sera pas reconduite en 2013.

L'ARALD apporte un soutien personnalisé aux référents culture des SPIP qui en font la demande (information sur les procédures mises en place au niveau régional, accompagnement pour le suivi des projets menés en partenariat avec les structures culturelles, aide à la constitution des dossiers...). Elle accompagne également les porteurs de projets des structures culturelles qui le souhaitent pour faciliter leurs contacts avec le milieu pénitentiaire.

DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES ET DES PROJETS CULTURELS AUTOUR DU LIVRE

L'ARALD porte une attention soutenue aux bibliothèques des établissements pénitentiaires et à leurs partenariats avec les bibliothèques publiques, en :

- renforçant la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales et notamment en apportant un soutien à la bibliothèque municipale de Meyzieu, dans la poursuite du partenariat avec l'établissement pour mineurs (EPM) de Meyzieu.
- participant au comité de pilotage des bibliothèques de la maison d'arrêt de Grenoble-Varces, du centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier et de tout autre établissement à la demande
- accompagnant les SPIP dans leurs réflexions pour la transformation des bibliothèques en médiathèques.

L'ARALD propose aux référents « bibliothèque » des SPIP et aux bibliothécaires des bibliothèques publiques partenaires des établissements pénitentiaires des journées d'information et temps de travail sur :

- le Polar américain, en lien avec le festival Quais du Polar (janvier 2012).
- les dossiers de demande de subvention au CNL (20 février 2012).

L'ARALD participe au groupe de travail « Milieu pénitentiaire » de la FILL et au sous-groupe consacré aux dispositifs du CNL pour les établissements pénitentiaires (réalisation d'un questionnaire, dépouillement et synthèse).

Elle suit également les SPIP pour leurs projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en partenariat avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'ARALD dans ce domaine.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE, SUIVI DES PROJETS

L'ARALD assure médiation et conseil entre les différents partenaires (opérateurs culturels et SPIP), par une assistance technique en termes d'élaboration de projets et de conventionnements... L'agence est associée par certains directeurs de SPIP à l'élaboration, puis au déroulement des programmes culturels pour l'année.

Elle accompagne les SPIP et les structures culturelles en cas de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des partenariats.

Elle coordonne, à la demande des structures culturelles, des SPIP, de la DRAC ou de la DISP, des projets régionaux, interrégionaux ou nationaux (et notamment l'opération *Le Polar derrière les murs*).

L'ARALD poursuit l'élaboration de fiches d'informations et de fiches pratiques mises à disposition des référents culture des SPIP autour de sujets concernant les bibliothèques, la musique, le patrimoine, l'image...

Elle participe avec la DISP à l'examen des bilans des actions culturelles réalisées et des projets culturels portés par les SPIP. Elle suit particulièrement les actions cofinancées par les partenaires institutionnels, DRAC et Région Rhône-Alpes.

COMMUNICATION SUR LES PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Afin de valoriser les actions menées dans les établissements et de leur donner une meilleure lisibilité, l'ARALD a créé une lettre électronique d'information « Dedans / Dehors » qui est envoyée par mél à près de 650 personnes (personnels du milieu pénitentiaire et acteurs des équipements culturels partenaires ou des structures sensibilisées aux publics). Cette lettre est accessible sur le site de l'ARALD et relayée par les sites de la DRAC et de la DISP.

LE POLAR DERRIÈRE LES MURS

Pour la 10^e édition du « Polar derrière les murs » l'ARALD, Savoie-Biblio, l'association Ocre Bleu, co-organisateurs de cette opération renouvellent le partenariat engagé avec le festival international *Quais du Polar*, qui se déroule à Lyon, du 30 mars au 1^{er} avril 2012.

Neuf établissements pénitentiaires ont participé au « Polar derrière les murs » et 12 rencontres ont été organisées entre six auteurs invités du festival et les lecteurs des établissements : maisons d'arrêt de Privas, Saint-Étienne, Lyon-Corbas, Villefranche-sur-Saône et Bonneville ; centres pénitentiaires de Bourg-en-Bresse et de Saint-Quentin-Fallavier ; centre de détention de Roanne (les 29 et 30 mars).

Les détenus du centre pénitentiaire d'Aiton ont participé au jury du Prix des lecteurs « Quais du Polar - 20 minutes » et accueilli pour une rencontre l'un des auteurs de la sélection (le 30 mars).

SENSIBILISATION DES PERSONNELS CONCERNÉS

L'ARALD continue de favoriser la sensibilisation des personnels du milieu culturel et du milieu pénitentiaire :

- en proposant des journées techniques de formation/information autour de thématiques communes sur les actions menées en relation avec les institutions et les professionnels de la culture. Malheureusement, compte tenu de la situation, la journée « vidéo sur le canal interne, ateliers audiovisuels et place de l'image » ainsi que celle consacrée aux « personnes recrutées en service civique » ont été annulées.
- en intervenant lors de stages de formation continue ou initiale en direction des bibliothécaires
- en recevant des étudiants inscrits dans une filière culturelle, sociale... et s'intéressant à l'action culturelle en milieu pénitentiaire.